

## Compte-rendu COPIL SCoT du 19 mars 2015 de 18h à 20h (Saint-Laurent-du-Pape)

**Etaient présents :** Jacques Merchat, Véronique Chaize, Mireille Mounard, Jacky Chosson, Amédée Blanc, Jean-Louis Civat, Jean-Claude Pizette, Marie-Laure Boulet, Séverine Léon, Fabien Treillard, Antoine Baranne

**Excusé(e)s :** Martine Finiels, Cyriaque PetitJean, Raymond Fayard, Gilles Quatremere, Maurice Weiss

**Absente :** Denise Nury

### 1. Ressources humaines

- Accueil de Fabien TREILLARD (réfèrent technique SCoT/Urbaniste réglementaire)

Fabien Treillard remplace Sarah Gagnard en tant que réfèrent technique SCoT/Urbaniste réglementaire. Il assiste la direction du SMEOV dans l'animation et la coordination du dispositif SCoT (organisation et méthodologie de travail, rédaction des cahiers des charges AMO, élaboration des études, assistance à la concertation auprès des partenaires, etc.). Marie Laure Boulet qui remplace Amélie Ravel actuellement en congé maternité rappelle l'organisation au sein de l'équipe technique durant la phase de préfiguration.

L'équipe SCOT compte également Séverine Léon qui est en charge de la partie concertation et communication du SCoT.

Antoine Baranne reste en appui dans la démarche. Christine Maisonneuve est en charge de la partie administrative.

### 2. Rétro planning administratif

- Notification aux membres pour demande de transfert de compétence SCoT

Jacques Merchat rappelle le planning de la procédure administratif.

Actuellement, les communautés de communes sont compétentes en matière de SCOT.

Le 26 février 2015, le SMEOV a pris une délibération pour prendre la compétence SCOT. Ensuite, nous allons notifier aux communautés de communes une demande pour qu'elles transfèrent leur compétence SCOT au Syndicat Mixte. Les courriers devraient partir le 17 ou le 18 mars 2015.

Les EPCI ont légalement 3 mois pour se positionner. Mais elles devraient réaliser cette délibération vers avril-mai.

Un arrêté préfectoral va ensuite officialiser la prise de compétence SCOT par le syndicat mixte (probablement vers mai).

Vers juin-juillet, la CC du pays de Lamastre devrait intégrer le syndicat mixte et le périmètre sera donc étendu automatiquement (officialisé par un arrêté préfectoral)

Par la suite (probablement vers juillet ou septembre), nous proposerons au conseil syndical d'officialiser le lancement du SCOT (avec délibération de prescription et demande de dérogation au L.122-2).

### 3. Communication –concertation

#### Communication Véronique Chaize

Avec l'entrée du Pays de Lamastre dans le SMEOV, le Syndicat souhaite s'appuyer sur ce tournant, pour définir une nouvelle identité et aller vers une communication plus globale, une communication de territoire de projets : le Centre Ardèche

Cette nouvelle charte graphique devrait être le socle, le point de départ pour réfléchir à la charte graphique du SCoT.

- Grafitti Connexion (Soyons) est retenu et travaille déjà sur la charte du Syndicat Mixte puis travaillera sur celle du SCoT Centre Ardèche
- Un prestataire est retenu pour la création du site internet : Alliances Réseaux Un cahier des charges du site a été rédigé.
- Tournée des EPCI 1er semestre 2015 (à construire avec Fabien Treillard urbaniste, technicien SCoT). il a été convenu lors d'un précédent COPIL une « tournée des EPCI », Réunion à prévoir en mai/juin format 1h, information (commission ou conseil communautaire...). L'équipe technique se tiendra également à disposition des communes pour des réunions de présentation de la démarche afin d'effacer les inquiétudes sur cette démarche qui permettra de mieux découvrir le territoire.
- Regards croisés : 30 avril 2015. Sortie sur le territoire, pour apprendre à se connaître, d'avoir une vision partagée du territoire de SCoT et de créer une dynamique de groupe; La journée "regards croisés" est une journée de travail pour échanger sur les thématiques SCoT et chercher à dégager les enjeux prioritaires.
- Journée de sensibilisation des élus à l'automne

#### Concertation – Mireille Mounard

Le groupe de travail concertation s'est réuni le mardi 17 mars en présence d'Hélène Page (CAUE du Centre Ardèche), de membres du Conseil Local de Développement Centre Ardèche.

Il ressort qu'il existe différentes façons de faire de la concertation :

A minima par :

- de l'information (affichage, plaquette, site internet...)
- Par un échange, un débat avec les habitants via des réunions publiques

Puis plus poussé en allant vers de la co-construction, de la concertation :

- Par des ateliers, des questionnaires, films participatifs...

Pour faire écho à la journée « Regards croisés » du 30 avril qui réunira les élus, il est proposé de réfléchir à une traversée du territoire par des étudiants. L'idée serait de faire travailler des étudiants en urbanisme (par exemple), pour qu'ils établissent un diagnostic « en marchant » au travers différentes séquences du territoire. Ce regard extérieur de préprofessionnels, donnerait de la matière en ce début de réflexion.

#### **4. Assistance à Maîtrise d'Ouvrage SCoT**

Concernant la méthodologie de travail, il a été acté qu'une équipe projet en interne au SMEOV traduit les éléments souhaités et retenus par les élus, accompagnés par une assistance à maîtrise d'ouvrage (dont les missions exactes restent à définir). Lorsque cela le nécessitera, le SMEOV mandatera des bureaux d'études externes pour des études spécifiques. En amont, pour réfléchir à tout cela, et suite aux propositions du COPIL, il a été établi une convention depuis février 2014 avec le CAUE de l'Ardèche qui a permis d'établir un repérage des pratiques actuelles sur d'autres SCoT en France ayant choisi ce modèle d'organisation.

Fabien Treillard rappelle que les domaines confiés à une assistance à maîtrise d'ouvrage sont de différentes natures : assistance juridique, communication, concertation, évaluation des avantages et inconvénients des différentes options possibles..... (Voir présentation diffusée en séance dans les pièces-jointes)

Le COPIL SCoT souhaite retenir à minima l'option d'assistance juridique. Après échanges avec l'équipe, il est convenu qu'une proposition soit faite lors des prochains copil en approfondissant les simulations techniques et financières.

Jean-Louis Civat souhaite également que soit bien prise en compte la notion de prospective dans cette réflexion sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Il est nécessaire de s'accorder un modèle de développement en amont.

Antoine Baranne rappelle que la DDT nous avait informés il y a quelques mois de la possibilité d'un financement à ce sujet, à l'échelle des deux SCoT (Centre-Ardèche et Ardèche Méridionale), dont l'objectif était une déclinaison des scénarios DATAR 2040. Pour l'instant, la DDT n'a pas confirmé cette possibilité. Dans tous les cas, un travail sur ce sujet devra être mis en place notamment afin d'établir le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

## 5. Points divers

- Retour de la réunion PPA SCoT Ardèche Méridionale du 19 mars 2015

Fabien Treillard rappelle la tenue ce jour de la première rencontre des personnes publiques associées du SCoT Ardèche Méridionale. Plusieurs étapes ont été présentées aux partenaires : exposé des modalités de gouvernance, retours sur les grandes lignes de la délibération de prescription, présentation d'un projet de sommaire détaillé, énoncé du canevas méthodologique envisagé (voir PJ).

- Logistique de la journée « Regards Croisés » du 30 avril 2015 :

L'objectif général de cette journée pour qu'il n'y ait pas de confusions. La journée "Regards Croisés" est une journée de travail pour échanger sur les thématiques SCoT et chercher à dégager les enjeux prioritaires. Il ne s'agit pas d'une visite commentée par des techniciens.

Départ à 9h du Pouzin, fin de journée 17h à Vernoux en Vivarais.  
A priori, un minibus sera réservé à cette occasion.

- Rencontre Nationale des SCoT à Rouen le 24 et 25 septembre 2015 :

Fabien Treillard sera présent à ces rencontres organisées par la Fédération Nationale des SCoT. La participation d'un/plusieurs élus à ce temps de rencontre, débats, prise de contact sera réévoqué dans un copil ultérieur.

Proposition de date du prochain COPIL SCoT : jeudi 23 avril à 18h.

L'équipe rappelle que la DDT interviendra lors du prochain comité de pilotage (présentation des premières attendues et enjeux identifiés par les services de l'Etat en Centre-Ardèche).

